



« Même les mangues ont des papiers »



Principe du jeu :

A partir de l'album *Même les mangues ont des papiers* votre classe devra réaliser plusieurs travaux.

Chaque semaine de la période janvier et février vous recevrez une énigme (adaptée à l'âge des enfants) qui permettra à vos élèves de découvrir cet ouvrage. Les réponses aux questions posées serviront à la réalisation d'un album au format A3 minimum. Après la lecture complète de l'ouvrage, la classe devra concevoir une affiche et une lettre en lien avec le thème du livre.

Un livre est offert à chaque classe participante.

Objectifs :

A travers cet album jeunesse, découvrir le droit à l'identité pour tous les enfants, se mettre à la place d'enfants qui vivent différemment, se questionner sur leurs rêves.

Produire un écrit, découvrir un ouvrage.

Inscriptions :

S'inscrire avant le 16 décembre si vous voulez avoir le livre dès la rentrée. L'inscription se fait en ligne sur notre site : <http://www.occe32.net/projets/index.htm>

Déroulement :

Paginez le livre : commencez après la page de garde. Les pages 1 et 2 sont celles où les enfants sont dans l'arbre (« Chaque matin... »).

Les enfants ne doivent pas lire le livre en entier mais au fur et à mesure de l'arrivée des énigmes.

Les énigmes seront envoyées par courrier électronique et disponibles sur notre site. Un envoi postal peut être fait sur demande.

Chaque énigme donne lieu à une réponse écrite et illustrée sur une feuille de format A3 (minimum).

Toutes les feuilles ensemble constitueront un album exposé pendant la Semaine des Droits de l'Enfant, et qui pourront ensuite tourner dans les classes participantes.

Après la dernière énigme et durant la 4^e période scolaire, les enfants produiront également

- une affiche représentant le monde de l'autre côté tel que le voit Momo
- une lettre pour demander l'entrée de Momo et Khady en France (cycle 3 et collège).

Amnesty International du Gers est associé au projet et peut venir en classe pour échanger sur le thème des sans-papiers.

Semaine des Droits de l'enfant du 2 au 6 avril

Toutes les productions (albums, affiches, lettres) seront exposées durant toute la semaine.

Des ateliers seront proposés par les associations partenaires de ce projet.

Un spectacle créé à partir de l'album sera proposé par l'Unicef du Gers

Calendrier :

Les énigmes arriveront dans les classes chaque semaine à compter de la rentrée de janvier, jusqu'aux vacances de février.

Durant le mois de mars les classes réaliseront l'affiche et la lettre, et termineront éventuellement l'album-réponse.

Les classes auront jusqu'à la Semaine des Droits de l'Enfant (2 au 6 avril, la semaine avant les vacances de printemps) pour finaliser leur production.